

Construire et piloter une démarche durable de prévention des Risques Professionnels en établissement

Contexte

La réglementation amène depuis quelques années les établissements de la FPH à s'engager dans des démarches de qualité de vie au travail pour promouvoir le bien-être des agents à travers des expérimentations d'actions innovantes, tout en poursuivant la prévention des risques professionnels, dont les risques psychosociaux et la prévention de l'usure professionnelle. Au regard de la cartographie des métiers réalisée en 2014, l'ANFH Midi-Pyrénées a inscrit à son projet stratégique 2016-2019 un dispositif d'accompagnement de ses adhérents pour la mise en place d'une politique interne de prévention des risques professionnels et de qualité de vie au travail. Cette action de formation vise à former des professionnels des établissements non engagés dans le volet conseil et accompagnement mis en place par la délégation régionale, afin qu'ils soient en mesure de piloter une démarche durable de prévention des risques professionnels.

Objectifs

- Identifier les enjeux et le cadre juridique de la prévention des risques professionnels et de la Qualité de vie au travail
- Différencier les concepts de prévention des risques professionnels et de qualité de vie au travail
- Situer les différents acteurs d'une démarche durable de prévention des risques professionnels et de QVT
- Connaître les étapes et les principes des démarches de prévention des risques professionnels et de la QVT, capitaliser et mutualiser les expériences et outils
- Savoir communiquer en interne, sensibiliser et impliquer les différents acteurs autour de la prévention des risques professionnels et de la QVT

Programme

- D'une logique des risques professionnels à la dynamique positive de qualité de vie. Enjeux humains, juridiques, économiques et de performance
- Concepts de risques professionnels, qualité de vie au travail et notions apparentées - Le triptyque déterminant la qualité de vie au travail, les facteurs d'usure professionnelle et de RPS
- Caractère participatif de la démarche - Actions coordonnées des différents acteurs : pilotage et animation des démarches - Structurer la démarche et bien identifier les rôles respectifs
- Les étapes d'une démarche projet - Principes de la prévention des risques - Le diagnostic et ses outils - de l'analyse au plan d'action - Mise à jour du Document unique - un partage en réseau pour prévenir les freins et créer les conditions de la réussite, pour mutualiser les pratiques innovantes et les outils
- Préoccupations, besoins et résistances des professionnels

- Plan de communication pour mobiliser et communiquer à chaque niveau

Public

Tout professionnel des Ets sanitaires, sociaux et médico-sociaux amené à piloter une telle démarche

Exercice

2019

Code de formation

AFR12

Nature

AFR

Organisé par

ANTIDOTE EXPERTISE

Durée

21 heures

Date et lieu

GROUPE 1

Du 16 octobre au 18 octobre 2019

Date limite d'inscription : 12 juillet 2019

RAMONVILLE SAINT AGNE